



## DECLARATION DU SNETAA-FO ET DU SNFOLC

### OUVERTURE CAPN DU 5 MARS 2012

Les CAPN et FPMN s'ouvrent cette année dans un contexte très particulier : **celui de la destruction accélérée de l'Ecole de la République.**

Depuis plusieurs années, nous tentons d'alerter le Ministère de l'Education Nationale sur les conséquences désastreuses de la politique que ce gouvernement met en œuvre dans l'Education Nationale. **L'Ecole n'est plus une priorité nationale.**

Cette année scolaire, nous avons relevé un nombre croissant de témoignages de collègues demandant de l'aide, tellement leurs conditions de travail sont devenues insupportables.

Nous avons déjà dénoncé l'an dernier les effets dévastateurs de la **RGPP** par les **suppressions massives de postes**, le dispositif **ECLAIR** échappant à la transparence, ajoutant une surcharge de « missions » aux collègues et instituant un recrutement « maison » sur des postes à profil niant les règles du mouvement, **l'autonomie des établissements renforcée** qui entraîne une gestion à la manière de l'entreprise qui n'a rien à faire dans l'école, **la mastérisation** qui met la plupart des jeunes collègues sans formation, en difficulté par rapport à leur élèves !

A cela s'ajoute cette année

- une **sur orientation sortie de 3<sup>ème</sup> vers les 2ndes générale et technologique** provoquant chez des jeunes qui ne peuvent choisir leur orientation, une souffrance qui s'exprime parfois par une violence qui peut toucher élèves et enseignants ;
- Une **sur orientation en apprentissage** et **l'annonce de la mixité des parcours** par transfert de la classe terminale professionnelle en apprentissage après l'échec du lycée des métiers et de sa philosophie.

Tous ces éléments contribuent à l'orchestration, pilotée d'en haut, visant à une diminution drastique du nombre d'élèves en LP alors que les effectifs en collèges et lycées ne font qu'augmenter.

Aussi, le **SNETAA-FO** & le **SNFOLC** dénoncent et s'opposent à ces mesures et aux **14000 suppressions de postes annoncées pour la prochaine rentrée, supportées majoritairement par les lycées professionnels, et soutiennent** toutes les actions des personnels dans les établissements qui se battent encore aujourd'hui pour tenter d'obtenir des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins de tous les jeunes sans exclusives.

Le **SNETAA-FO** & le **SNFOLC** dénoncent également **l'utilisation de l'enseignement professionnel comme variable d'ajustement budgétaire, instituant de fait un nouveau corps de non titulaires** (jetables plus facilement lorsque l'on ferme des structures) dans ces établissements où les besoins en personnel enseignant sont importants et non satisfaits.

**Le SNETAA-FO a lancé un appel solennel aux familles, aux jeunes, aux acteurs de l'enseignement professionnel et à l'opinion pour défendre les lycées professionnels publics.** En effet, le choix que le gouvernement vient de faire, de casser le corps des PLP, de supprimer les lycées professionnels, SEGPA et EREA, et de faire passer la formation

professionnelle sous le joug du MEDEF et des Régions par l'apprentissage au rabais, va non seulement supprimer de nombreux postes d'enseignants, mais aussi pousser nos jeunes vers le monde de l'entreprise sans qu'ils y soient préparés ! Ce n'est pas la conception de l'Ecole de la République que nous avons ! ce n'est pas la conception de l'égalité des chances dans la formation que nous défendons !

**Le SNETAA-FO & le SNFOLC réaffirment également leur attachement au droit à mutation tel qu'inscrit dans le statut de la fonction publique d'Etat, transparent, équitable et réel.**

Mais qu'en sera-t-il quand nous savons déjà que certaines académies ont établi de nouveaux «dispositifs» pour tenter de répondre aux exigences des suppressions de postes :

- Nouvelles règles pour le mouvement Intra, notamment pour la désignation des personnels victimes d'une Mesure de Carte Scolaire ;
- Nombreuses reconversions «proposées», voire quasi obligatoires ;
- Fortes incitations à enseigner dans des disciplines dites «connexes» ;
- Mutations ne respectant pas les corps.

A cela s'ajoutent les nouvelles dispositions concernant les mutations sur le dispositif ECLAIR, échappant à la transparence puisque devenu mouvement spécifique. La casse du statut est largement amorcée dans ce dispositif qui fait fi de toutes les règles d'affectation et de droit à mutation ! C'est le but recherché et cela renforce encore plus le pouvoir du chef d'établissement dans le recrutement et la gestion des personnels et remet en cause l'existence même du paritarisme.

Nos organisations se sont adressées au ministère à propos de la note de service du recteur de Besançon qui pourrait créer un précédent très dangereux en matière de mesures de carte scolaire et qui dit ceci : *« Il serait en effet contraire aux nécessités du service que des enseignants jouant un rôle moteur ou appelés à jouer un tel rôle dans le fonctionnement d'une filière soient concernés par une mesure de carte scolaire »*. Cette circulaire déroge à la règle en permettant au chef d'établissement de désigner les collègues au regard de critères parfaitement subjectifs. Nous renouvelons ici notre demande que le ministère intervienne auprès du recteur de Besançon pour qu'il revienne à la règle de l'ancienneté de poste concernant les mesures de carte scolaire.

Et bien sûr, l'Administration n'oublie pas de communiquer sur le thème de la mobilité professionnelle pour que nos collègues aient bien conscience qu'il est mieux pour eux d'accepter les propositions qui leur sont faites ou qu'il peuvent aussi choisir une réorientation professionnelle.

**Tout cela est inacceptable !**

**Inacceptable également, que le temps dévolu aux CAPN et FPMN mutations prévu soit aussi court !** Cela est sans doute le signe d'un blocage des possibilités de mutations dans certaines académies plus touchées que d'autres par les suppressions de postes, ou dans certaines disciplines, notamment les plus petites. Sur ce point, notons que les PLP paient depuis plusieurs années un lourd tribut aux surnombres des autres corps dans les disciplines correspondantes, ne leur permettant plus aucune mutation inter académique depuis plusieurs années déjà.

Ce temps réduit de CAPN traduit aussi la mise à mal du paritarisme que nous avons déjà dénoncée, car elle limite de fait, les possibilités de débattre de situations parfois très douloureuses que vivent nos collègues !

**Le SNETAA-FO & le SNFOLC demandent que toutes les situations qui le nécessitent soient évoquées et étudiées sans délai avec un temps de travail raisonnable et suffisant.**

Nous tenons par ailleurs, à dénoncer une nouvelle fois le choix du MEN de communiquer à nos collègues qui participent au mouvement INTER, le projet de mutation sorti de l'algorithme ! Cette initiative crée un désordre qu'il nous faut gérer. En effet, nos collègues inquiets, réjouis ou seulement excités, appellent nos délégués pour comprendre ou critiquer le projet qu'ils ont reçu... Et nous ne pouvons que leur répondre qu'il faut qu'ils attendent que la CAPN se réunisse pour connaître leur affectation... Que de temps perdu et d'énergie dépensée pour en arriver simplement là ! Pire, la plupart du temps, cette information reçue crée de la frustration voire du désespoir chez nos collègues. **Le SNETAA-FO & le SNFOLC demandent à nouveau au MEN de cesser cette pratique techniquement inutile, humainement désastreuse et très coûteuse pour les finances de l'Etat !**

Enfin, l'ordre du jour du Comité Technique Ministériel du 8 mars, communiqué aux organisations syndicales le 28 février au soir, prévoit l'inscription des « projets de décret et d'arrêté sur l'appréciation de la valeur professionnelle des enseignants » en vue d'une application dès la rentrée 2012.

**Le SNETAA-FO et le SNFOLC sont en totale opposition à ce projet** qui confie l'évaluation au seul chef d'établissement sur la base d'un référentiel de compétences qui place au 2<sup>ème</sup> plan la transmission des savoirs et bafoue la qualification disciplinaire. Il s'agit-là d'un outil de pression sur les personnels et de chantage à la promotion.

Enfin, le **SNETAA-FO** et le **SNFOLC demandent** une nouvelle fois au MEN de **retirer son projet sur l'évaluation des enseignants**. Aujourd'hui, ce projet fait l'unanimité contre lui, et il est indigne de l'Etat de faire preuve d'un tel entêtement.